

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

© Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (2025)

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended June 30, 2025 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF

ISSN 2562-8364

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2025-2026 et avec les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Mandat

La *Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement* constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Le Secrétariat a créé un Cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes en 2020-2021 et a commencé leur mise en œuvre en 2021-2022. Vous trouverez des renseignements sur le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes dans le Plan ministériel de 2025-26 du Secrétariat.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du ministère accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2025-2026. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

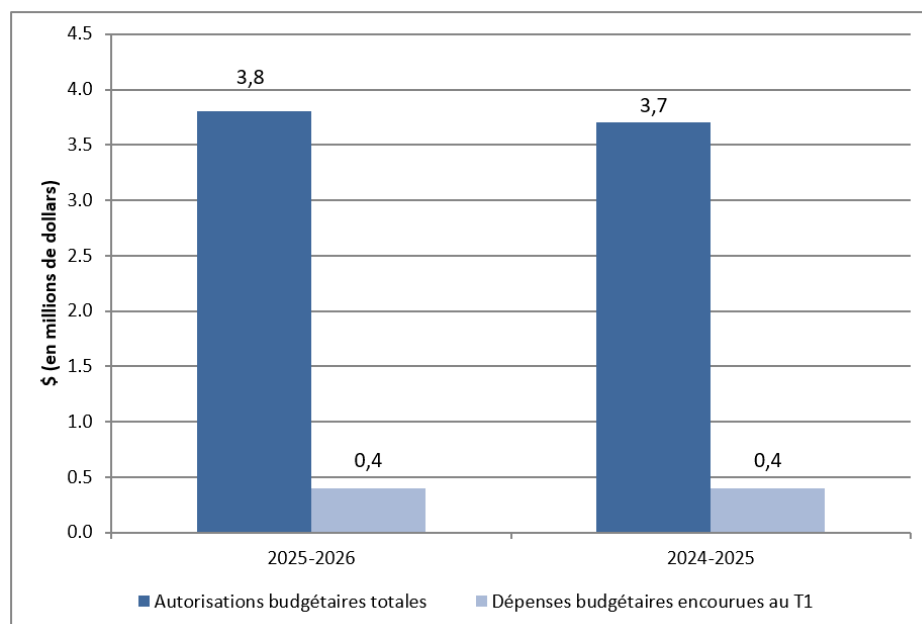
Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2025.

Le Secrétariat a dépensé environ 11 % de ses autorisations au cours du premier trimestre, ce qui équivaut au montant (11 %) pour le même trimestre de l'exercice 2024-2025 (consultez le graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes au premier trimestre des exercices 2025-2026 et 2024-2025

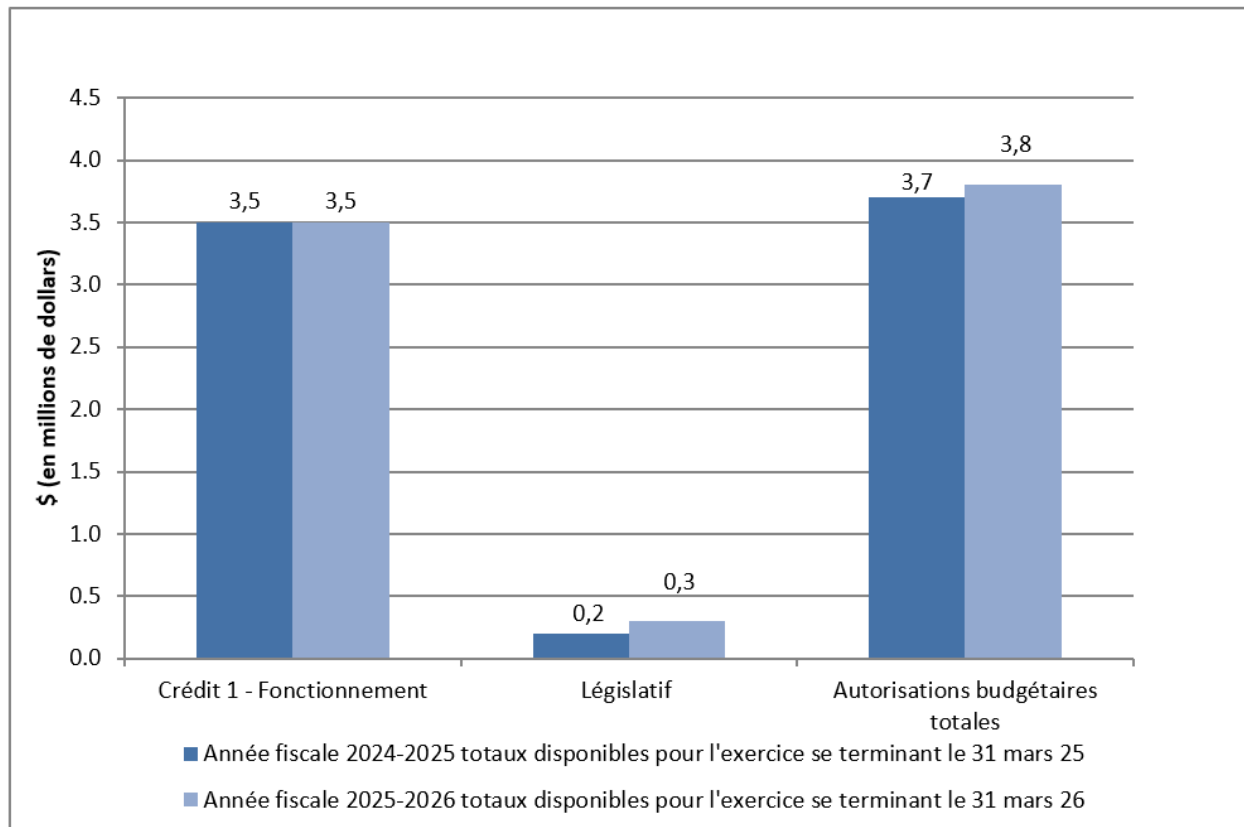


* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Changements importants apportés aux autorisations

Comme le montrent le graphique 2 ci-dessous (au 30 juin 2025) et l'Annexe A, présenté à la fin du présent document, le Secrétariat dispose d'autorisations d'utilisation de 3,8 millions de dollars en 2025-2026, comparativement à 3,7 millions de dollars au 30 juin 2024, soit une augmentation nette de 0,1 million de dollars ou 3 %.

Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 30 juin 2025



* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du premier trimestre ont totalisé 441 000 \$, soit une augmentation de 20 000 \$ (5 %) par rapport aux 421 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2024-2025. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1 – Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant	Exercice 2025-2026 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Exercice 2024-2025 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Variation en \$	Variation en %
Personnel	400	346	54	16%
Transports et communications	24	0	24	8000%
Information	9	1	8	615%
Services professionnels et spéciaux	7	69	(62)	(89%)
Services publics, fournitures et approvisionnements	0	2	(2)	(100%)
Acquisition de machines et de matériel	0	2	(2)	(91%)
Autres subventions et paiements	-	0	0	0%
Dépenses budgétaires brutes totales *	441	421	20	5%

* Les chiffres ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

L'augmentation de 54 000 \$ est principalement attribuée au moment des récupérations de salaires provenant d'autres ministères gouvernementaux.

Transports et communications

L'augmentation de 24 000 \$ est principalement due à l'augmentation des voyages d'affaires au cours du premier trimestre de 2025-2026.

Information

L'augmentation de 8 000 \$ est principalement due à l'accroissement des services d'édition au cours du premier trimestre de 2025-2026.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 62 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des services de recherche et de traduction au cours du premier trimestre de 2025-2026.

Risques et incertitudes

Aucun impératif financier n'est prévu et le Secrétariat s'attend à poursuivre ses activités en respectant son enveloppe de financement actuelle.

Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

Opérations

Aucun changement important.

Personnel

Aucun changement important.

Programmes

Aucun changement important.

Approbation des cadres supérieurs

Lisa-Marie Inman, Directrice générale
Ottawa, Ontario
Le vendredi 29 août 2025

Arryn Ketter, Dirigeante principale des finances
Ottawa, Ontario
Le vendredi 29 août 2025

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025
État des autorisations (non audité) (note 2)

	Exercice 2025-2026		Exercice 2024-2025	
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en dollars)</i>				
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 500 367	375 729	3 487 816	362 950
Autorisations législatives budgétaires	260 007	65 002	232 784	58 196
Autorisations budgétaires totales	3 760 374	440 731	3 720 600	421 146
Autorisations totales	3 760 374	440 731	3 720 600	421 146

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.
Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025
Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié) (note 2)

	Exercice 2025-2026		Exercice 2024-2025			
	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en dollars)</i>						
Dépenses:						
Personnel	1 959 399	400 016	400 016	1 919 625	346 073	346 073
Transports et communications	325 099	24 046	24 046	58 432	252	252
Information	72 298	9 400	9 400	11 898	1 253	1 253
Services professionnels et spéciaux	1 318 537	6 736	6 736	1 568 856	69 260	69 260
Location	45 355	-	-	146 861	-	-
Services de réparation et d'entretien	21 598	-	-	-	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	18 088	463	463	8 059	2 022	2 022
Acquisition de machines et de matériel	-	71	71	6 711	2 222	2 222
Autres subventions et paiements	-	-	-	158	63	63
Dépenses budgétaires brutes totales	3 760 374	440 731	440 731	3 720 600	421 146	421 146
Dépenses budgétaires nettes totales	3 760 374	440 731	440 731	3 720 600	421 146	421 146

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.